

# Rentrée scolaire 2025-2026

Chers parents,

Nous espérons que vous profitez bien de vos vacances en famille.

Le personnel administratif de l'école des Étriers est déjà dans le processus de la préparation de la prochaine année scolaire.

Voici plusieurs informations importantes pour la rentrée scolaire de votre enfant.

## **1. Rentrée scolaire pour les élèves du préscolaire**

Tous les élèves du préscolaire sont attendus à l'école le 28 ou le 29 août selon l'horaire de la rentrée progressive reçu par courriel le 4 juillet dernier.

La première journée complète sera le 5 septembre 2025 et se terminera à 14h02.

## **2. Rentrée scolaire pour les élèves du primaire**

Tous les élèves du primaire sont attendus à l'école le 28 août 2025, de 8 h 05 à 11 h 10.

Le 29 août 2025, le même horaire est en vigueur.

Les autobus seront en fonction et le service de garde sera ouvert.

La première journée complète sera le 2 septembre 2025 et se terminera à 15 h 10.

## **3. Organisation scolaire 2025-2026**

Nous sommes fières d'accueillir madame Mélissa Roy qui occupera le rôle de direction-adjointe dès la rentrée scolaire. Réservons-lui un accueil chaleureux.

L'école des Étriers accueillera en 2025-2026 plus de 420 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année ainsi que 5 classes de langage.

Vous retrouverez sur notre [site internet](#), dans la section *notre école*, la [liste du personnel](#) de l'école pour l'année scolaire 2025-2026.

## **4. Listes d'effets scolaires**

Vous trouverez, sur notre site internet, [les listes d'effets scolaires](#) pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour ceux qui le désirent, vous pouvez commander directement vos effets scolaires chez Hamster en cliquant [ici](#).

## 5. Cahiers d'exercices

Lors de sa première journée de classe, votre enfant recevra ses cahiers d'exercices et son agenda. Vous recevrez un courriel lorsque la facture des cahiers d'exercices pour l'année 2025-2026 sera disponible sur le portail Mozaïk-Portail. Cette facture doit être payée dès que possible.

Voici les modes de paiement disponibles :

- Via votre institution financière
- Par chèque au nom du CSSTL (à l'endos du chèque inscrire le nom de votre enfant)
- En argent comptant (à éviter) – Montant exact

De plus amples informations sont disponibles à ce sujet dans le bas de votre facture.

## 6. Photo scolaire

La prise de photo scolaire aura lieu le mardi le 30 septembre. Encore cette année, la compagnie *Photo SL* immortalisera le joli sourire de votre enfant. Dans un souci écologique, toutes les informations vous seront acheminées par courriel.

## 7. Bénévoles recherchés

Les parents qui désirent s'impliquer dans la vie de l'école sont les bienvenus et permettent de faire vivre de belles activités aux élèves. Nous recherchons des parents qui désirent, entre autres, collaborer au bon fonctionnement de la bibliothèque de l'école. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec Laurence Langevin, secrétaire d'école via l'adresse courriel suivante : [desetriers@csstl.gouv.qc.ca](mailto:desetriers@csstl.gouv.qc.ca).

## 8. Transport scolaire

Une semaine avant la rentrée scolaire, les informations relatives au transport scolaire pour votre enfant seront disponibles sur le portail Mozaïk parents.

Nouveauté cette année, le transport scolaire à créer une nouvelle plateforme pour communiquer directement avec eux. Pour toutes questions ou demandes relatives au transport scolaire ou pour signaler une problématique, veuillez utiliser le nouveau service de demande en ligne en cliquant [ici](#).

## 9. Débarcadère à l'avant de l'école

Afin de maximiser l'efficacité du débarcadère (à l'avant de l'école) à partir de 8 h, les parents doivent demeurer au volant de leur véhicule en marche, et ce, afin de permettre à leur enfant de sortir rapidement du véhicule et de circuler sur le trottoir jusqu'à la cour d'école.

## 10. Avis de déménagement, modification des coordonnées

Si vous déménagez, changez de numéro de téléphone ou d'adresse courriel, n'oubliez pas de nous en informer par courriel le plus rapidement possible : [desetriers@csstl.gouv.qc.ca](mailto:desetriers@csstl.gouv.qc.ca).

## 11. Rencontre du comité CCSEHDAA

L'assemblée générale du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage aura lieu le 22 septembre 2025 à 19 h. L'invitation vous sera envoyée prochainement.

## 12. Assemblée générale des parents

Le 3 septembre 2025 aura lieu l'assemblée générale des parents dès 19 h 30 au salon du personnel. L'ordre du jour de la rencontre est accessible en cliquant [ici](#).

C'est à ce moment qu'aura lieu l'élection des parents qui siégeront au conseil d'établissement de l'école. De plus, l'O.P.P. (organisme de participation des parents) sera formé. Tous les parents désirant s'impliquer dans l'école (levées de fonds, organisation d'activités spéciales, décoration pour événements spéciaux, etc.) sont attendus. Nous accueillerons tous les parents bénévoles, peu importe le nombre d'heures que vous êtes prêts à donner!

Vous souhaitez simplement assister à la rencontre pour voter vos représentants? Vous êtes évidemment les bienvenus.

## 13. Rencontre de parents des élèves du préscolaire

La rencontre de parents des élèves du préscolaire se tiendra le 3 septembre à 18h30.

## 14. Rencontre de parents des élèves du primaire

Les rencontres de parents des élèves du primaire se tiendront le 10 septembre selon l'horaire ci-dessous :

- 18h 30 : 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année et classes langage
- 19h 20 : 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année
- 20h 10 : 1<sup>re</sup> année et 2<sup>e</sup> année

## 15. Service de traiteur

Encore cette année, le service de traiteur sera offert par Merenda.

Ce service sera offert cinq jours par semaine à partir du 8 septembre.

Nous vous invitons à consulter les informations pour pouvoir vous prévaloir de ce service en [cliquant ici](#).

## **16. Service de garde**

Le service de garde sera ouvert pour les élèves du primaire, à compter du 28 août 2025. Il est possible d'entrer en communication la responsable en composant le 514-477-7014, poste 2150.

Le tarif est de 9,50 \$ par jour (le tarif sera modifié pour l'année 25-26), pour un enfant qui est inscrit de façon régulière, c'est-à-dire s'il est présent au moins 2 périodes par jour, 1 à 5 jours par semaine selon un horaire fixe.

Vous pouvez aussi inscrire votre enfant sur une base sporadique. Vous devez informer la responsable du service de garde 24 heures à l'avance pour confirmer qu'il y a une place pour votre enfant.

## **17. Surveillance de dîner**

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la période de dîner à l'école doivent déboursier des coûts annuels (coûts de surveillance) de 242,00 \$ par enfant. Un crédit est accordé en fonction du nombre d'enfants de la même famille. Une facture sera émise chaque mois pour effectuer le paiement. Les enfants inscrits au service de garde avec le statut de régulier (5 jours) n'ont pas à payer ces coûts, ils sont compris dans les frais du service de garde.

Les parents, dont l'enfant bénéficie occasionnellement de la surveillance du dîner à l'école, devront payer 1,35 \$ par jour, par enfant.

Je vous souhaite une année scolaire 2025-2026 remplie de grands accomplissements et de bonheur au quotidien !



Karine Lemieux  
Directrice d'école